

RAPPORT ALR2 DU JEUDI 18/04/2024

ARRIVEE :	14-1-11-4-16	
NON PARTANT :	NEANT	
CAGNOTTE QUINTE +	1 612 000 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	0	0
DESORDRE TIERCE	254 500	19
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	1 979 500	1
DESORDRE QUARTE	164 500	3
TIERCE VENANT	0	0
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE +	0	0
DESORDRE QUINTE +	853 000	4
BONUS 4	56 500	25
BONUS 4 + NON-PARTANT	0	0
MASSE PARTAGEE	12 133 000	
COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	326 000	2
COUPLE PLACE A	54 000	4
COUPLE PLACE B	36 000	6
COUPLE PLACE C	4 500	46
SIMPLE GAGNANT	0	0
COUPLE PLACE A'	0	0
COUPLE PLACE B'	0	0
COUPLE PLACE C'	0	0
MULTI 4	0	0
MULTI 5	442 000	2
MULTI 6	147 000	7
MULTI 7	63 000	27
P SIMPLE GAGNANT	6 500	3
P SIMPLE PLACE A	1 500	5
P SIMPLE PLACE B	500	8
P SIMPLE PLACE C	1 000	6
MASSE PARTAGEE	4 942 000	

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.
(Article 142 de la loi n° 635 des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
17 075 000